

Utilisation des salles de formation de la BU centrale

La BU centrale dispose de **deux salles** destinées aux formations requérant l'utilisation de matériels informatiques :

- **Salle de formation n°1** : 2ème étage nord, à gauche de l'accueil général.
- **Salle de formation n°2** : 3ème étage sud.

Le **planning** de ces salles est géré par le Pôle «Référence et Formation des publics». Les plannings sont visibles dans les documents du groupe BUT : scd-formations.

Dans le cas où les demandes dépassent les capacités, il est tenu compte des **priorités** indiquées ci-dessous, et dans certains cas, il sera nécessaire de rechercher d'autres salles disponibles.

L'équipement :

- un ordinateur destiné au formateur connecté à un vidéoprojecteur
- un vidéoprojecteur
- un écran blanc (fixé au mur pour la salle n°1 ; sur pied pour la salle n°2)
- 20 ordinateurs destinés aux apprenants (les moniteurs sont posés sur les tables dans la salle n° 1 ; ils sont inclus dans le mobilier et se présentent à plat sous une vitre dans la salle n°2).

Les priorités d'utilisation des salles de formation

➔ Formation des publics :

* les formations intégrées dans le cursus et réalisées par les personnels documentaires sont prioritaires.

* parmi celles-ci, les formations réalisées en présence de l'enseignant par les personnels documentaires dans le cadre de leurs activités sont privilégiées, conformément à la politique de l'établissement dans ce domaine.

* ces salles peuvent être utilisées par des enseignants dans la mesure où le matériel informatique présent est nécessaire à la formation, et où la présence de la formation dans la BUC s'impose en raison de l'utilisation dans le cours de la documentation imprimée.

➔ Formation des personnels :

Parmi les formations destinées aux personnels, celles qui sont organisées par le SCD à l'intention de ses personnels sont prioritaires.